

RENETA

Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Accompagner
la création
d'espaces-test
agricoles



Le **test d'activité** consiste à **développer une activité agricole** de manière **responsable** et **autonome** en grandeur réelle, sur une durée limitée et dans un cadre qui **limite la prise de risque**, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

Il permet l'installation de nouveaux agriculteurs qui viennent renouveler les rangs d'une profession qui a perdu 200 000 actifs entre 2000 et 2010 (*source Agreste, recensement agricole*). C'est une réponse aux enjeux assignés à l'agriculture d'aujourd'hui : produire une alimentation et un environnement de qualité, créer de l'emploi durable.

L'**espace-test agricole** est un dispositif, généralement multi acteurs, qui offre les conditions nécessaires à la réalisation du test d'activité agricole, en mettant à disposition :

- ∅ un **cadre légal** d'exercice du test d'activité ;
- ∅ des **moyens de production** (foncier, matériel, bâtiments, fonds de roulement, réseau de partenaires, services annexes...) ;
- ∅ un dispositif d'**accompagnement** et de suivi.

Ils en parlent...

« Lorsqu'on envisage la mise en place d'un dispositif tel qu'un espace-test agricole, il faut mener de front une multitude de démarches. Et lorsqu'aucun dispositif de ce type n'existe à l'échelle locale, cela nécessite de mettre en route de nouvelles procédures auxquelles les différents acteurs institutionnels n'ont pas encore été (ou peu) confrontés. Ces activités peuvent demander un temps considérable et ont pour la plupart déjà été menées par d'autres praticiens d'espaces-test au sein du réseau RENETA. »

Alaric Stéphan, animateur de Terreau Paysan

Regroupant plus d'une cinquantaine de dispositifs espaces-test, le Réseau National des Espaces-Test Agricoles (**RENETA**) propose un **accompagnement** à destination des structures souhaitant monter un espace-test agricole sur leur territoire :

- ∅ réalisation de formations sur **les fondamentaux du test d'activité agricole et des espaces-test**, pour les structures (membres ou non de RENETA) qui en sont au début de leur réflexion sur le montage d'un espace-test agricole, ou qui souhaitent mobiliser des partenaires autour de leur projet ;
- ∅ réalisation d'**études de faisabilité**. Elles sont réalisées par des praticiens membres du réseau, et peuvent se faire en amont ou en parallèle d'une phase de compagnonnage ;
- ∅ **accompagnement au démarrage et au développement d'un espace-test agricole** : accompagnement personnalisé réservé aux membres de RENETA prêts à se lancer dans le montage effectif d'un espace-test. Cet accompagnement est complété par la formation approfondie « Gérer un espace-test agricole ».



Ils en parlent...

« L'organisation d'une journée de formation initiale personnalisée a permis de construire une approche commune du concept, propice au travail collaboratif. S'appuyant sur une feuille de route établie suite à la journée, le groupe se réunit régulièrement pour construire une déclinaison d'un espace-test agricole adaptée à notre contexte et nos attentes. »

Nils Maurice, chargé de mission
Agriculture du Pays Roannais

Formation initiale

« Mettre en place un espace-test agricole »

Pour quoi ?

Poser les bases théoriques et fonctionnelles de ce que sont les espaces-test agricoles (historique, principaux concepts, acteurs, diversité des cas de figure, principales fonctions, etc.), et présenter **un cas concret d'espace-test en fonctionnement.**

Pour qui ?

Agents de développement, élus de collectivités territoriales, enseignants, agriculteurs... souhaitant maîtriser les conditions clé de réussite du fonctionnement d'un espace-test agricole.

Comment ?

- # Cette journée aborde à la fois des **aspects théoriques** et des **aspects concrets**, en donnant une place importante aux échanges avec l'animateur de l'espace-test qui accueille, ainsi qu'avec les porteurs de projets présents.
- # La matinée est un « tronc commun » qui vise l'**acquisition des savoirs fondamentaux pour la mise en œuvre d'un dispositif espace-test agricole** (fonctions fondamentales, éventail de configurations opérationnelles).
- # L'après-midi consacrée à l'étude d'**une modalité spécifique de montage opérationnel**, à partir de l'exemple de l'espace-test accueillant.

Où et quand ?

Formation d'une journée (10h - 17h) organisée sur un espace-test en fonctionnement.
Une journée fixée par trimestre, et possibilité d'organiser des sessions de formation « à la demande ».

Combien ?

175 € (TTC) par personne, hors frais de transport, repas et hébergement. Ces frais sont à la charge de chaque participant.
Sessions sur demande, groupes constitués : nous contacter pour avoir un devis.

Possibilité de prise en charge dans le cadre de la formation professionnelle.



Études de faisabilité

Ils en parlent...

« Le partenariat avec RENETA et l'AFIP Nord-Pas-de-Calais nous permet de bénéficier de l'appui d'une association expérimentée, d'un réseau et de références nationales en la matière. »

Nicolas Carton, Communauté d'Agglomération du Douaisis

Pour quoi ?

Rechercher les conditions et les **solutions localement adaptées** à la mise en place d'un espace-test agricole sur un territoire donné.

Proposer **plusieurs scénarii** afin de permettre aux porteurs du projet un choix argumenté.

Pour qui ?

Toute structure (collectivité territoriale, association de développement agricole, coopérative, etc.) ou collectif souhaitant développer un espace-test agricole sur son territoire.

Comment ?

- # L'étude de faisabilité est réalisée par des **praticiens membres de RENETA** (animateurs d'espaces-test en fonctionnement).
- # Elle comprend 3 phases : (1) étude de la problématique ; (2) **collecte d'informations** et **analyse des expériences** mises en œuvre ailleurs en France, par les espaces-test membres de RENETA, autour de problématiques proches ; (3) proposition de scénarii argumentés.
- # Elle pourra aborder **différentes thématiques en fonction des besoins** : intégration dans le contexte local ; partenariats, gouvernance ; financements ; déclinaison des différentes fonctions de l'espace-test ; structuration juridique ; échéancier pour le montage de l'espace-test ; points de vigilance...

Combien ?

Le coût dépend du temps nécessaire pour la réalisation de l'étude. Contactez-nous pour en savoir plus.

Ils en parlent...

« Cet accompagnement nous a permis d'avancer plus rapidement que ce que nous aurions pu faire seuls. Nous avons pu travailler en confiance et créer un lien qui ira au-delà de l'étude. »

Céline Dallet, animatrice-formatrice à l'AFIPAR



Appui au démarrage et au développement d'un espace-test agricole

Pour quoi ?

Accompagner les projets de création d'espace-test en mobilisant les ressources du réseau et du temps dédié de praticiens pour **répondre aux questionnements** tout au long du processus.

Pour qui ?

Toute structure ou collectif membre de RENETA prêt à se lancer dans le montage effectif d'un espace-test agricole.

Quelle durée ?

Entre 3 et 12 mois en fonction des attentes de la structure accompagnée.

Comment ?

- # Cet accompagnement est construit « **sur mesure** », en lien étroit avec la structure demandeuse, dans une logique de « **compagnonnage** ».
- # Il **s'inscrit dans la durée**, en amont et en aval de l'entrée en fonctionnement de l'espace-test.
 - # Il est coordonné par RENETA et par un praticien, animateur d'un **espace-test en fonctionnement**, et **mobilise les ressources du réseau**.
 - # Il vise à favoriser le **transfert d'expérience** et à accompagner les porteurs de projets d'espaces-test pour qu'ils se posent les bonnes questions.
- # Il est complété par 2 journées de formation « **Gérer un espace-test agricole** » (cf. ci-après).

Ils en parlent...

« Après une phase d'émergence en 2013, nous avons sollicité RENETA pour bénéficier d'un accompagnement afin de démarrer efficacement la mise en route de notre espace-test Terreau Paysan. Ce transfert de compétences est vraiment précieux car il permet de partir sur des bases solides et ainsi d'éviter d'éventuels travers auxquels d'autres ont pu être confrontés. »

Alaric Stéphan, animateur de Terreau Paysan

Combien ?

Le coût est variable et dépend de ce qui aura été co-construit avec la structure demandeuse. Contactez-nous pour en savoir plus.

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus sur les modalités de financement possibles.



Formation approfondie « Gérer un espace-test agricole »

Pour quoi ?

Permettre aux porteurs de projet d'espaces-test de **maîtriser les 4 fonctions primordiales du dispositif** : « couveuse », « pépinière », accompagnement et animation de l'espace-test.

Cette formation vient en complément de l'appui personnalisé au démarrage et au développement d'un espace-test.

Pour qui ?

Porteurs de projets d'espace-test adhérents du réseau RENETA qui commencent ou ont commencé un accompagnement au démarrage et au développement d'un espace-test agricole.

Prérequis : avoir suivi la formation initiale « Mettre en place un espace-test agricole », ou équivalent.

Comment ?

Le contenu de ces deux journées repose sur l'**expérience des animateurs d'espace-test agricole** en fonctionnement et laissera une large place aux questionnements des participants.

4 demi-journées consacrées chacune à une fonction de l'espace-test agricole :

- ∅ fonction « **couveuse** »,
- ∅ fonction « **pépinière** »,
- ∅ **accompagnement** des porteurs de projet,
- ∅ **animation** du dispositif.

Où et quand ?

La formation se déroule sur 2 journées.

Elle a lieu à Paris, 1 fois par an (*date à préciser*).

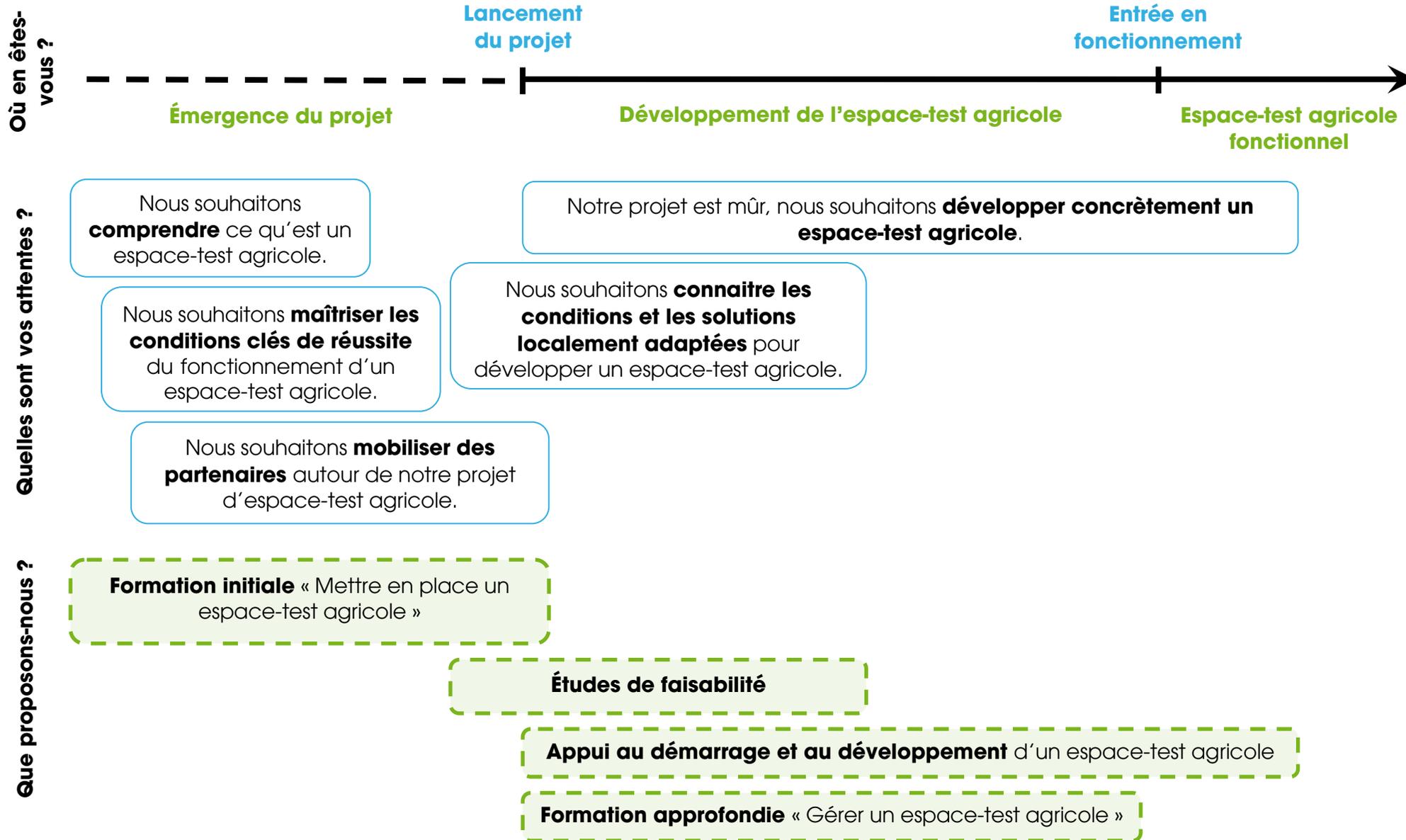
Combien ?

350 € (TTC) par personne, hors frais de transport, repas et hébergement. Ces frais sont à la charge de chaque participant.

Possibilité de prise en charge dans le cadre de la formation professionnelle.



En résumé...



RENETA propose également ponctuellement des **formations dans le cadre de ses activités de recherche-action**. Ces formations sont consacrées à des aspects précis du fonctionnement d'un espace-test et sont réservées aux membres du réseau. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus.

RENETA est enregistré **Organisme de formation**. Contactez-nous si vous souhaitez une prise en charge de vos formations dans le cadre de la formation professionnelle.

Pour tout renseignement

Coordonnées de l'association RENETA

Siège social : 55, rue Saint Cléophas – 34000 Montpellier

Adresse de correspondance : Maison des Agriculteurs – Mas de Saporta – 34875 Lattes

Contact : Jean-Baptiste CAVALIER, animateur-coordonateur national

Courriel : contact@reneta.fr

Tél. : 04 67 06 23 66 – 06 78 53 45 58

Avec le soutien de :



Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire
et de la forêt

Premier ministre

Délégation interministérielle
à l'aménagement du territoire
et à l'attractivité régionale

Cofinancé par l'Union Européenne



Fonds européen Agricole pour le Développement Rural :
L'Europe investit dans les zones rurales



Agence de Services
et de Paiement

